





### Démarches simplifiées :

## Mode Opératoire de Demande de carte famille militaire

Demandeur	Militaire disposant d'une carte de circulation militaire sécurisée (CCS)				
	ou futur porteur de carte famille militaire				
Instructeur	Responsable carte famille militaire (RCF) MINARM				
Intégrateur	SCA/PFAT				

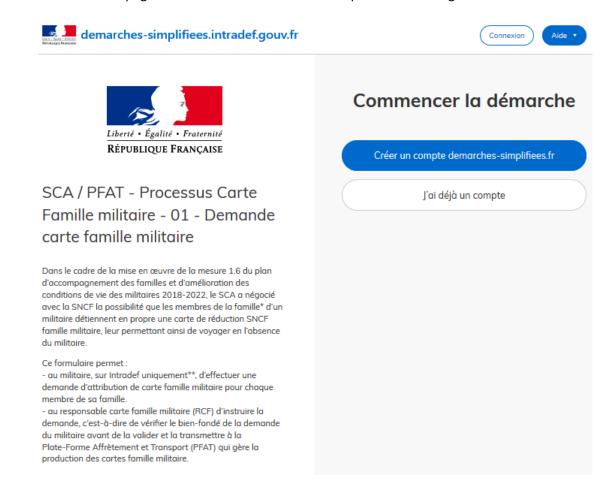
L'utilisation du formulaire de demande de carte famille requiert :

- une connexion à l'Intradef<sup>1</sup>,
- la fourniture de la photo au format numérique et aux normes passeport du futur porteur.

Pour y accéder, cliquez sur le lien suivant :

https://demarches-simplifiees.intradef.gouv.fr/commencer/demande-carte-famille

Vous arrivez sur la page de connexion de demarches-simplifiees.intradef.gouv.fr.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour les militaires n'ayant pas accès à Intradef, se rapprocher du gestionnaire local.

1/12



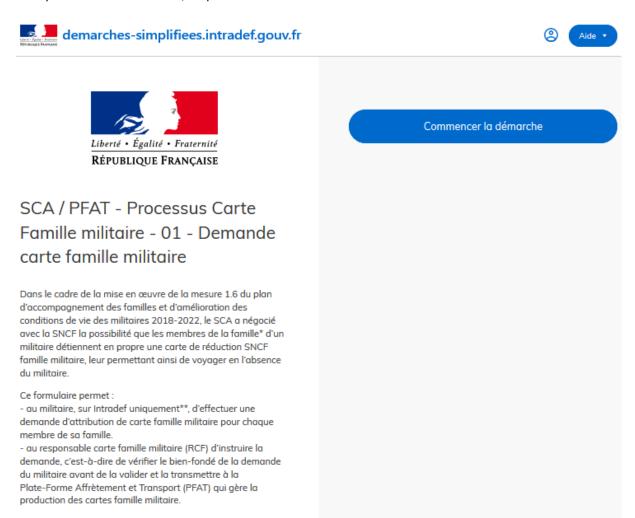




Pour vous connecter, vous avez deux choix :

- Si vous avez déjà un compte sur demarches-simplifiees.fr, cliquez sur « j'ai déjà un compte », utilisez vos identifiants de connexion.
- ➤ Si vous n'avez pas de compte sur demarches-simplifiees.fr, vous pouvez en créer un en cliquant sur « Créer un compte demarches-simplifiees.fr », suivez alors les instructions affichées à l'écran.

Lorsque vous êtes connecté, cliquez sur « Commencer la démarche ».

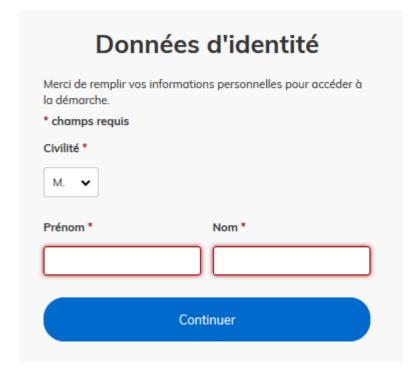








Vous devez alors remplir vos données d'identité, puis cliquer sur « Continuer ».



Vous arrivez alors sur le formulaire de demande de carte famille militaire à compléter.







#### 1. Informations relatives au militaire

#### 1.1. Numéro de carte de circulation militaire sécurisée (CCS) du militaire

N° de carte de circulation SNCF du militaire \*

Numéro de la carte de circulation militaire. Vous trouverez ce numéro au verso de la carte. (10 chiffres)

N° de carte de circulation SNCF du militaire

Dans ce champ, vous devez saisir le numéro de la carte de circulation militaire sécurisée (CCS) SNCF du militaire de la famille. Ce numéro se trouve au verso de la carte.





#### 1.2. Armée d'appartenance

Dans ce champ, vous devez choisir l'armée d'appartenance du militaire.









#### 1.3. Organisme de gestion du militaire

Dans ce champ, vous devez choisir l'organisme de gestion du militaire.

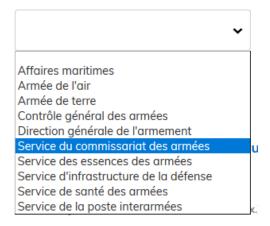
Au vu du nombre important d'organismes de gestion, une sélection préalable de l'armée d'appartenance de cet organisme permet de réduire la liste de choix.

Par exemple si le militaire est géré par un GSBdD (*ex. : GSBdD LILLE*), vous devez sélectionner « Service du commissariat des armées (SCA) » dans la première liste.

Cette sélection permet d'afficher dans la deuxième liste, l'ensemble des organismes de gestion du SCA (GSBdD, et autres organismes SCA).

Vous pouvez alors sélectionner le GSBdD de gestion du militaire.

#### 1.3.1. Choix de l'armée de l'organisme de gestion



#### 1.3.2. Choix de l'organisme de gestion









_			1			I
)	Intorm	nations	relatives	: all de	mand	PHI

2.1.	Nom	du fu	tur	porteur	de l	a ca	rte f	amille	militaire
Z · I ·	140111	a a i a	COL	porteur	G C	ч сч		arrinc	TITITE CATT

Nom du futur porteur de la carte famille *			
	Nom en majuscule sans accent (20 caractères max.)		
	Nom du futur porteur de la carte famille		

Dans ce champ, vous devez saisir le nom du futur porteur de la carte (20 caractères maximum).

2.2. Prénom du futur porteur de la carte famille militaire

Prénom du futur porteur de la carte famille *					
Prénom en majuscule sans accent (20 caractères max.)					
Prénom du futur porteur de la carte famille					

Dans ce champ, vous devez saisir le prénom du futur porteur de la carte (20 caractères maximum).

2.3. Date de naissance du futur porteur de la carte famille militaire



Dans ce champ, vous devez saisir la date de naissance du futur porteur de la carte (au format JJ/MM/AAAA).

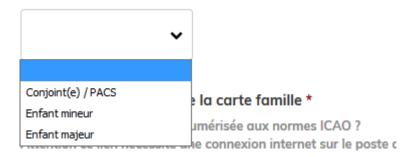






#### 2.4. Lien du futur porteur de la carte famille militaire avec le militaire

#### Lien du futur porteur de la carte avec le militaire \*



Dans ce champ, vous devez saisir le lien du titulaire de la carte avec le militaire. Les choix possibles sont : Conjoint(e)/PACS ; Enfant mineur ; Enfant majeur.

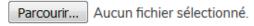
#### 2.5. Photo du futur porteur de la carte famille militaire

#### Photo du futur porteur de la carte famille \*

Où faire une photographie numérisée aux normes ICAO ?

Attention ce lien nécessite une connexion internet sur le poste de travail (ISPT).

https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee



Dans ce champ, vous devez insérer la photo du futur titulaire de la carte <u>La photo doit impérativement être fournie au **format numérique** et aux **normes passeport** (cf. annexe).</u>

<u>Le non-respect de ces prérequis entrainera le refus de votre demande par l'administration et vous devrez recommencer la procédure.</u>

Une aide à la réalisation d'une photo conforme à la réglementation est disponible via le lien en bleu.







#### 2.6. Adresse e-mail du demandeur

# Adresse mail du demandeur \* Adresse de contact du demandeur afin de l'informer de la production de sa carte Adresse mail du demandeur

Dans ce champ, vous devez saisir l'adresse mail de contact du demandeur de la carte famille militaire.

#### 2.7. Consentement de l'utilisateur

☐ En cochant cette case, j'accepte que mes données soient traitées pour que ma demande puisse être instruite et ma carte SNCF mise en production. \*

Vous devez cocher cette case afin de votre dossier soit traité.

#### 2.8. Confirmation de la demande

Afin de valider votre demande, veuillez cliquer sur « Soumettre le dossier ».

Soumettre le dossier

Vous recevrez un mail de confirmation de création de dossier.



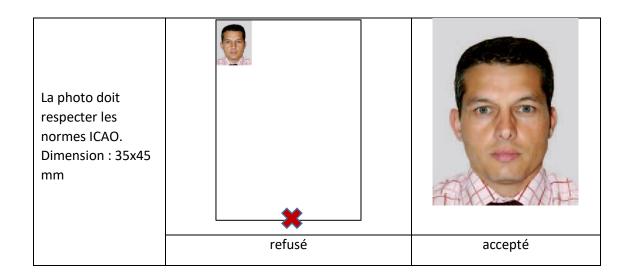




ANNEXE : Normes de la photo numérique d'identité

#### Formatage de la photo

La photographie ajoutée à la demande doit mesurer 35mm de large et 45mm de haut (normes passeport : ICAO). Une marge de tolérance est permise  $(\pm 5\%)$ 



#### Qualité de la photographie









La photo doit être nette, sans pliure, ni traces.	refusé	refusé	accepté
La photo ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. La photo doit	X	X	
être en couleur.  Le fond doit être blanc et la photo centrée.	refusé	refusé	accepté
	refusé	refusé	accepté







La photo doit être nue, les couvre-chefs sont interdits.







refusé

refusé

accepté

Le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée.







refusé

refusé

accepté

Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.







refusé

refusé

accepté







Les montures épaisses sont interdites. La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits. Il ne doit pas y avoir de reflets sur les lunettes.







refusé

refusé

accepté